



- Nous vous demandons que les personnes qui ont eu une habilitation à un poste courant 2008 perçoivent une AI mini conformément à l'accord salaire 2009.

Direction : Nous rencontrerons les personnes concernées.

CFDT : Le plus tôt sera le mieux ... nous restons vigilants !

- Les instrumentistes qui ont participé à la formation ARI doivent percevoir la prime ARI qui n'a rien à voir avec le faite d'être PA.

Direction : Le paiement de la prime fait partie du cursus de formation des PA, mais je ne connais pas le montant.

CFDT : Le montant est équivalent à la prime POI, mais est versée indépendamment d'un POI.

- Certaines personnes sont susceptibles de devoir porter un ARI et pourtant ne sont pas PA, y a-t-il des formations prévues pour celle-ci ?

Direction : Formations prévues dans le planning 2009.

CFDT : Ce n'est pas trop tôt ... nous restons vigilants !

- Nous vous demandons de maintenir les intérimaires pour le mois de septembre, les congés d'été ne finissant pas fin Août.

Direction : Quelques contrats d'intérim ont été prolongés

CFDT : Il serait, de plus, souhaitable de garder les intérimaires pour les formations Polyvalence et TPM.

- Quand va être effectué la mise en place des volants, beaucoup de salariés attendent de pouvoir se former à la polyvalence.

Direction : Cela a été présenté en CE, maintenant nous sommes en recherche de volontaires. Quant aux formations Polyvalence, nous sommes à l'écoute de l'atelier.

CFDT : S'il est si difficile de trouver des volontaires, il faut peut être se poser la question des moyens matériels et financiers. Quant aux formations à la polyvalence, nous sommes certains qu'elles sont plus que nécessaires.

Nous vous demandons le montant de la prime TPM pour BH, avant d'effectuer les formations, nous attendons une paritaire à ce sujet (déjà évoqué en groupe de travail).

Direction : 1^{er} niveau = 10 points UIC, 2^{ème} niveau = 15 points UIC.

CFDT : Le projet avance puisque les formations ont démarré ... nous restons vigilants !

L'équipe A de BH ne peut pas poser ses congés convenablement (un élu et un malade depuis 3 mois). Que faites vous pour remédier à cette situation ?

Direction : Nous cherchons une solution.

CFDT : Avec le mercato d'été nous souhaitons une solution moins onéreuse que Cristiano Ronaldo.

Nous voudrions avoir le montant total, le montant moyen, le nombre et les montants réels des augmentations individuelles par tranches et par service ? Le but étant de vérifier que l'accord groupe est bien respecté à Belle Etoile.

Direction : Le bilan sera d'abord fait au niveau du groupe, puis décliné à Belle Etoile.

CFDT : Beaucoup de questions sont générées par l'attribution de ces AI ... nous restons vigilants !

Nous vous demandons de remplacer les personnes malades par des intérimaires.

Direction : Si le service en fait la demande.

CFDT : Nous trouvons étrange que les services n'en fassent pas plus souvent la demande justement !

Pourquoi l'atelier BH n'a pas eu la même prime d'arrêt que Polaris ?

Direction : Le taux d'audit des Casques Rouges fait baisser le montant de la prime.

CFDT : Le fait de n'avoir quasiment aucun accident lors des chantiers n'a donc aucune importance ? Nous devrions peut être nous poser la question : pourquoi les Casques Rouges ont-ils fait moins d'audits que prévus.

Quelle est la somme des chèques Cadhoc perçu par les casques rouges ?

Direction : Pas de chèques Cadhoc prévus pour cet arrêt.

CFDT Grande première alors ? Car à REP les Casques Rouges ont eu une belle somme en chèques Cadhoc.

Nous vous demandons des jours compensatoires du à la canicule comme en 2003 ?

Direction : Rien de prévu à ce jour.

CFDT : A-t-il fait moins chaud qu'en 2003 ? Regardez pourquoi, médicalement parlant et sous quelles conditions, les jours compensatoires avaient été accordés en 2003.